

Cliffs Natural Resources Inc. annonce que les actionnaires de Consolidated Thompson Iron Mines Limited approuvent à une majorité écrasante le plan d'arrangement

CLEVELAND, le 28 février 2011 -- Cliffs Natural Resources Inc. (NYSE : CLF) (Paris : CLF) a annoncé aujourd'hui que les actionnaires de Consolidated Thompson Iron Mines Limited (TSX: CLM) ont approuvé à une majorité écrasante le plan d'arrangement pour l'acquisition par Cliffs des actions en circulation de Consolidated Thompson. À l'occasion de la réunion spéciale des actionnaires de Consolidated Thompson qui s'est déroulée aujourd'hui, environ 76 % de ses actionnaires étaient présents ou représentés par procuration et environ 97 % des droits de vote rattachés à ces actionnaires se sont exprimés en faveur de l'arrangement. En vertu du plan d'arrangement, les actionnaires de Consolidated Thompson toucheront en espèces 17,25 CAD pour chaque action ordinaire en circulation.

(Logo : <http://photos.prnewswire.com/prnh/20101104/CLIFFSLOGO>)

Comme indiqué précédemment, Cliffs possède les fonds et le financement nécessaires pour financer cet achat. Cliffs prévoit d'organiser un financement permanent en s'adressant aux marchés financiers. L'acquisition devrait se conclure au début du deuxième trimestre 2011. La conclusion de la transaction est sous réserve de l'application ou de l'annulation de certaines conditions habituelles de clôture, y compris l'obtention des autorisations réglementaires suivantes : Loi sur la concurrence (Canada), Loi sur investissement Canada, Loi sur les transports au Canada et l'autorisation du Ministère du commerce chinois.

Pour être ajouté à la liste de distribution des courriels de Cliffs Natural Resources, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous : <http://www.cpg-llc.com/clearsite/clf/emailoptin.html>

À propos de Cliffs Natural Resources Inc.

Cliffs Natural Resources Inc. est une société d'exploitation minière et de ressources naturelles internationale. Figurant à l'indice S&P 500, Cliffs est le plus grand producteur de boulettes de minerai de fer en Amérique du Nord, un des principaux exportateurs australiens de minerai de fer à enfournement direct, fin et en morceaux, et un producteur reconnu de charbon métallurgique hautement et faiblement volatil. Dans le respect des valeurs fondamentales en matière de préservation de l'environnement et du capital, le personnel de Cliffs dans le monde entier s'attache à faire preuve de transparence en matière d'exploitation et de finances envers tous les intervenants, conformément aux directives de la GRI (Global Reporting Initiative). Cliffs regroupe trois unités commerciales géographiques :

L'unité commerciale Amérique du Nord se compose de six mines de fer détenues en propriété ou gérées situées au Michigan, au Minnesota et au Canada, ainsi que six mines de charbon situées en Virginie Occidentale et en Alabama. L'unité commerciale Asie-Pacifique comprend deux complexes d'exploitation de minerai de fer en Australie Occidentale et une participation de 45 % dans une mine de charbon thermique et à coke située dans le Queensland, en Australie. L'unité commerciale Amérique latine compte une participation de 30 % dans le projet de minerai de fer d'Amapá, dans l'État d'Amapá, au Brésil.

Parmi les autres projets en cours de mise au point, on compte une usine de production de biomasse au Michigan et des propriétés recelant de la chromite dans le Cercle de feu, en Ontario, au Canada. Depuis quelques années, Cliffs met en œuvre une stratégie visant à atteindre une certaine envergure au sein du secteur minier et centrée sur l'approvisionnement des marchés de l'acier dont l'envergure et la croissance sont les plus importantes au monde.

Les communiqués et les autres informations de la société sont disponibles sur Internet en consultant : <http://www.cliffsnaturalresources.com> ou www.cliffsnaturalresources.com/Investors/Pages/default.aspx?b=1041&1=1

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations devant être considérées comme étant des « énoncés prospectifs » et protégés par les dispositions de règle refuge de la loi Private Securities

Litigation Reform Act de 1995. Bien que la Société soit d'avis que ces énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés sont sujets à des risques et incertitudes. Certaines déclarations de ce communiqué, y compris celles ayant trait au plan d'arrangement, à la clôture de l'acquisition envisagée et à l'obtention des autorisations nécessaires, aux conséquences anticipées du projet d'acquisition de Consolidated Thompson par Cliffs et aux estimations concernant la production future et les plans de financement sont des énoncés prospectifs. Tout énoncé ne relatant pas un fait historique (y compris les énoncés contenant les mots « pense », « prévoit », « projette », « anticipe », « s'attend », « estime », l'utilisation de leur forme au futur ou d'expressions similaires) doit être considéré comme un énoncé prospectif. De tels énoncés prospectifs sont basés sur des attentes et hypothèses actuelles, incluant, sans toutefois s'y limiter, la réalisation du projet selon des termes acceptables sans retard excessif, l'absence de toute évolution néfaste des conditions opérationnelles et financières et des résultats d'exploitation de Consolidated Thompson et l'obtention de tous les consentements et autorisations, réglementaires ou de tiers, nécessaires ou souhaitables, selon des termes qui satisfassent la Société.

De tels énoncés prospectifs sont également assujettis à des risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux figurant dans les énoncés à la suite de divers facteurs, connus et inconnus, qui incluent, sans toutefois s'y limiter : le délai nécessaire à la réalisation de l'acquisition proposée : la satisfaction ou l'annulation des conditions du plan d'arrangement ; les changements adverses dans les affaires de Consolidated Thompson ; toute action ou omission par Consolidated Thompson ou son Conseil d'administration ; la capacité de Cliffs à concrétiser les synergies associées au projet d'acquisition ; la capacité de Cliffs à concrétiser les objectifs stratégiques et les autres objectifs associés au projet d'acquisition ; les tendances affectant la condition financière de Cliffs et/ou de Consolidated Thompson, les résultats d'exploitation ou les prévisions futures ; le résultat de tout litige avec les clients ; la capacité des clients à tenir leurs obligations dans des délais raisonnables ou de simplement les tenir ; les réserves économiques réelles de minerais de fer de Cliffs et Consolidated Thompson ; toute action nécessaire à l'obtention d'autorisations et de consentements réglementaires, du tribunal ou de toute autre tierce partie ; les évolutions des conditions du marché ; les risques associés aux opérations internationales, les fluctuations des cours du minerai de fer des taux de change ; les évolutions des paramètres du projet ; le risque de dépassement du budget du projet ou de coûts et dépenses non anticipés, de conflits du travail et d'autres risques associés au secteur minier ; la défaillance des équipements ou des processus par rapport aux fonctionnements anticipés ; la mauvaise intégration des activités des entreprises ou une intégration plus difficile, longue et coûteuse que prévue ; le résultat de tout litige avec des fournisseurs importants d'énergie, de matériaux ou de services ; la réussite des efforts d'économie ; la capacité à maintenir suffisamment de liquidités et d'exécuter correctement les plans de financement de Cliffs ; la capacité à maintenir des relations appropriées avec les syndicats et les employés ; l'existence potentielle de lacunes considérables ou de faiblesses importantes dans les systèmes internes de la société de présentation des états financiers ; ainsi que les facteurs de risque évoqués dans les formulaires d'information annuels, les rapports annuels et les autres documents publics de Cliffs et de Consolidated Thompson. Des références sont faites aux explications détaillées des nombreux facteurs et risques qui peuvent faire que l'issue de tels énoncés prospectifs s'avère différente, ces facteurs et risques sont exposés dans le rapport annuel de Cliffs et ses autres rapports sur formulaire 10-K et 10-Q et dans les précédents documents déposés auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission) des États-Unis, qui sont disponibles publiquement sur le site Internet de Cliffs. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont fournis dans le but d'offrir des informations sur les plans et attentes actuels de la direction au sujet de l'avenir. Les lecteurs sont avertis que de telles informations peuvent ne pas être appropriées dans d'autres buts. Les énoncés prospectifs exprimés dans ce communiqué de presse sont valables à la date de publication et, par conséquent, sont susceptibles de changer après cette date. À l'exception de ce qui peut être exigé par les lois en vigueur sur les valeurs mobilières, la Société rejette toute obligation de mise à jour ou de révision des énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.

SOURCE Cliffs Natural Resources Inc.

CONTACT : PRESSE MONDIALE ET RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS : Steve Baisden, vice-président, Relations avec les investisseurs et communications, +1-216-694-5280 ; ou Jessica Moran, responsable des relations avec les investisseurs, +1-216-694-6532 ; ou Patricia Persico, Cadre dirigeant, Relations avec la presse et communications commerciales, +1-216-694-5316